

De plus en plus d'animaux valorisés en AOC Maine Anjou

Le nombre d'animaux mis en finition en filière AOC Maine Anjou a progressé de plus de 9% cette année par rapport à 2010. Le nombre d'animaux abattus est passé de 1 400 à 2 266 entre 2005 et 2011, soit une hausse de 60%. *"La progression est surtout importante depuis 2009, grâce à l'arrivée d'Adema"*, constate Ghislain Aminot, animateur et technicien au syndicat AOC. Il s'agit de la structure commerciale de l'AOC Maine Anjou, qui a permis d'attirer de nouveaux clients tels que Monoprix, Système U, Géant ou Hippopotamus. Conséquence de ces deux années consécutives de croissance à deux chiffres, le syndicat dégage un résultat financier positif. Une assise financière qui va lui permettre *"de rembourser la dette à l'Organisme de sélection (OS) et engager quelques actions centrées sur la race comme l'achat de taureaux de station"*, a annoncé son président Christian Douet, lors de l'assemblée générale du syndicat de produit, jeudi



Avec de nouveaux clients en grande distribution, le nombre d'animaux abattus en filière AOC a progressé sensiblement depuis deux ans.

24 novembre au Domaine des rues de Chenillé-Changé (Maine-et-Loire). La sécheresse du printemps dernier a conduit de nombreux éleveurs à anticiper la finition de leurs animaux. *"On avait des craintes au printemps, raconte Ghislain Aminot, mais finalement on est resté très compétitif, car cette filière est déconnectée du marché conventionnel"*. Aujourd'hui, les élevages doivent en tout cas se réapprovisionner en fourrage et en trésorerie. Il y a eu logiquement moins de finitions au deuxième semestre. *"Sur 2012,*

on table sur 10-15 carcasses par semaine, on ne cherchera pas à faire plus", prévoit Ghislain Aminot.

À moyen terme, l'objectif est aussi d'attirer des jeunes. Alors que les effectifs de la race se stabilisent, Christian Douet compte *"s'appuyer sur l'AOC pour développer la race"*. Pour cela, il faut *"créer une plus grande attractivité en travaillant sur l'implication de chacun dans la filière"*. *"C'est grâce à la rémunération que l'on attirera de nouveaux éleveurs"*, complète Ghislain Aminot.

Antoine Humeau